

Regard sur Repentigny

HIVER 2007
Jeux DU QUÉBEC
MRC DE L'ASSOMPTION
Du 2 au 10 mars 2007
Fière partenaire



Repentigny
Services Culture Loisirs Nature

www.ville.repentigny.qc.ca

vol. : 4 n°8 - septembre 2006

Ouverture du complexe sportif de Repentigny

Il va y avoir du sport à Repentigny !



D'une superficie de 45 000 pieds carrés, le Complexe sportif de Repentigny abritera trois gymnases doubles, regroupant notamment 10 terrains de badminton, 6 terrains de volleyball, 4 terrains de basketball en plus des espaces réservés pour le centre d'entraînement du club de gymnastique Gymnika.

Gymnastique, badminton, volleyball, basketball, danse aérobique sont autant de sports qui pourront être pratiqués dans le nouveau Complexe sportif de Repentigny. Ce nouvel équipement ultra-moderne et unique en son genre sera mis à la disposition des Repentignois et des Repentignois d'ici quelques jours, soit dès le 25 septembre 2006.

Un projet de longue haleine !

« C'est l'un des plus beaux complexes de la grande région métropolitaine dont les Repentignois et les Repentignois peuvent être très fiers ! », a déclaré la mairesse Chantal Deschamps, ravie de voir se concrétiser ce projet de longue haleine.

« L'ouverture officielle de ce mégacomplexe sportif à de quoi nous réjouir puisqu'il profitera à de nombreux organismes et à la communauté tout entière », a affirmé M. Marc

Lecours, nommé à la présidence de la Société de gestion du complexe sportif de Repentigny, organisme chargé de la gestion et de l'animation de ce nouvel équipement.

Siègent à ses côtés à la table du conseil d'administration : Martine Bergevin, directrice de l'école secondaire de l'Amitié à L'Assomption, Carole Milord, directrice de l'école Marie-Victorin à Repentigny, Luc Rousseau, chef de division sports et loisirs à l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, Michel Weinstein, responsable de la formation aux Caisses populaires Desjardins, Marie-Christine Roussy, athlète repentignoise ayant participé aux Jeux olympiques d'Athènes en Grèce en tennis de table et Patrice Peltier-Rivest, conseiller municipal, représentant officiel de la Ville de Repentigny au sein de la Société.



compétitions de haut niveau. Rencontrant les plus hauts standards de qualité, le complexe se distingue notamment par la grandeur de ses terrains et des zones de dégagement, la hauteur de son plafond, le type d'éclairage utilisé, son revêtement de sol, sa ventilation et sa climatisation.

Avec ses plateaux répondant aux normes les plus strictes, il permettra la présentation de compétitions sportives d'envergure internationale.

Un lieu de rassemblement

Dès cet automne, une panoplie de sports, d'activités et de cours y seront offerts. Doté de toutes les commodités (vestiaires, douches, infirmerie, chambre des entraîneurs), il est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Par sa dimension et ses équipements, il offre une multitude de possibilités, allant de la pratique sportive quotidienne aux

Visitez ce complexe unique !

Durant la dernière semaine, les résidents de Repentigny ont reçu par la poste un dépliant contenant les détails de la programmation automnale offerte au complexe ainsi que les modalités d'inscription. C'est donc sur place, au 223, rue Jacques-Plante, à l'extrémité est du territoire repentignois, que les citoyens désireux de bouger pourront s'inscrire jusqu'au 22 septembre prochain. Voilà pour tous une belle occasion de découvrir ce bel édifice.

La fête au Petit Village

LES 23 ET 24 SEPTEMBRE 2006

Venez célébrer la richesse de notre patrimoine vivant et bâti. Sur la rue Notre-Dame (secteur Le Gardeur), ce sera la fête au Petit Village !

Autrefois, l'agglomération au nord de la rivière connue sous le nom de St-Paul-l'Ermitte, portait la dénomination « Petit Village ». La construction du boul. Lacombe, à la fin des années 1950, a eu pour effet de garder le village tel qu'il était à l'époque. Séduisant pour sa beauté naturelle, son cachet architectural et sa richesse ancestrale, le Petit Village a conservé au fil des ans son charme d'antan. À l'occasion du 150^e anniversaire de la paroisse St-Paul-l'Ermitte, redécouvrez, les 23 et 24 septembre, ce quartier qui vous enchantera.



Fête au Petit Village

Horaire :

Samedi et dimanche : 10 h à 16 h

Activités gratuites à l'exception de :

- Brunch Villageois (10 \$)
- Visite du Village en voiture tirée par des chevaux (2 \$/personne ou 5 \$/famille)

Information : 450 470-3400 • www.petitvillage.org

Un patrimoine ancestral

Jeunes et moins jeunes sauront apprécier la beauté des maisons plus que centenaires. Celles qui ont abrité les premières familles de Saint-Paul-l'Ermitte, le magasin général ainsi que l'ancienne forge. Appréciez les artisans et artisans qui seront présents pour vous divertir par une démonstration des métiers traditionnels ou par l'exposition de peintures sur le sujet du patrimoine. Pour les gourmands, deux « brunch villageois » auront lieu en matinée, dimanche le 24 septembre (billets en vente chez IGA et à l'hôtel de ville). Le premier se tiendra à 10 h et le second à 12 h.



Un patrimoine naturel

Encadrant les rues du Village, des arbres centenaires se dressent pour vous plonger dans un environnement paisible et serein. Venez vous laisser porter par la beauté des jardins, le réconfort de la rivière et l'odeur du ketchup que vous pourrez cuisiner sur place comme autrefois. Profitez du marché pour découvrir vins, légumes, miel, produits de l'érable et fromages. Rencontres et entrevues animeront les balcons et jardins. Pour les grands et petits, découvrez les animaux de la ferme ou participez à une visite du Petit Village en voiture tirée par des chevaux.



Un patrimoine religieux

Pour souligner le 150^e anniversaire de la Paroisse Saint-Paul-l'Ermitte, participez à une messe commémorative, célébrée par Mgr Jean Fortier, qui se déroulera dès 11 h le dimanche matin. Profitez de l'occasion pour revisiter l'église et le cimetière. Saviez-vous que les religieuses œuvraient tant à l'école qu'à la maternité? Vous trouverez sur place des éléments historiques vous rappelant la vie à cette époque.

Un patrimoine architectural

L'ensemble architectural du Petit Village vous en mettra plein la vue. Venez admirer les maisons de styles victorien, cubique, d'esprit Mansard ou franco-québécois. Sauriez-vous les distinguer? Afin d'en apprendre plus sur le sujet et sur les activités de l'époque, assistez aux rencontres et aux animations qui se tiendront sur les balcons du Petit Village. Un parcours documenté sera également offert aux curieux qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'aspect architectural de l'endroit.



MOT DE LA MAIRESSE



UNE GRANDE RÉALISATION REPENTIGNOISE

L'automne repentinois s'annonce fébrile en événements de toutes sortes. D'ici quelques jours, le 25 septembre plus précisément, le tout nouveau complexe sportif de Repentigny vous ouvrira ses portes.

Nul doute que ce complexe ultramoderne, multidisciplinaire, l'un des plus beaux construits au cours des dernières années au Québec vous plaira, tant par la qualité de ses équipements et de ses installations que par les activités et cours qui sont offerts en marge de sa programmation automnale.

Au cours du prochain mois, vous serez d'ailleurs conviés à visiter les installations dans le cadre de journées portes ouvertes. Ce sera là une belle occasion de découvrir tout le potentiel de ce centre sportif appelé à devenir un lieu de rencontre hautement fréquenté. Si ce n'est déjà fait, je vous invite à vous y inscrire en grand nombre et à profiter pleinement de ces nouvelles installations mises à votre disposition.

Le Forum des aînés

Voilà un autre bel événement important qui retiendra l'attention cet automne. Ce premier forum des aînés, qui se tiendra à l'école Entramis le 28 octobre prochain, représente, pour nous tous, un moment privilégié pour cerner les principales préoccupations et les besoins collectifs des aînés repentinois.

Une fois de plus, je vous invite à vous y inscrire nombreux. N'est-ce pas là l'occasion idéale pour vous exprimer et faire valoir vos opinions sur des sujets tels que l'environnement, le transport, les loisirs, la santé, la sécurité, le logement et l'aménagement urbain ?

Je vous rappelle que cet exercice est un jalon important de la démarche devant conduire, dès mai 2007, à l'adoption d'une politique famille et aînés. Votre présence est donc essentielle. Vos commentaires et vos idées serviront à définir les grandes orientations de cette politique et ils seront intrinsèquement liés au plan d'action qui en découlera.

Le 28 octobre, venez nous voir et faites-vous entendre !

Chantal Deschamps
La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

JULIE HUBERDEAU À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CORPORATION DE L'ÎLE LABEL



Madame Julie Huberdeau en compagnie du président de la Corporation de l'île Label, Monsieur Denis Rivest.

Le conseil d'administration de la Corporation de l'île Label est fier d'annoncer la nomination de Mme Julie Huberdeau à titre de directrice générale de l'organisme. Mme Huberdeau veillera à l'atteinte des objectifs que s'est donnée la corporation pour le développement du parc de l'île Label à Repentigny.

En mars dernier, la Ville de Repentigny annonçait la création de la Corporation de l'île Label. Cet organisme à but non lucratif a reçu le mandat d'assurer la coordination et la promotion de toutes les activités présentées à l'île Label et de favoriser la venue et l'émergence de toutes celles susceptibles de dynamiser les lieux. La Corporation veille également à l'entretien, la sauvegarde et le développement de ce parc qui est une fenêtre extraordinaire sur le fleuve Saint-Laurent.

Mme Huberdeau est native de Repentigny. Elle œuvre dans le domaine de la coordination d'événements depuis plusieurs années.

Elle a été impliquée notamment auprès de différents organismes qui présentent de grandes manifestations à Repentigny tels que C'Jeune (Festival de spectacles Jeune public) et le Festival Feu et Glace qui se tiennent chaque année à l'île Label. « Mme Huberdeau possède une expérience diversifiée qui lui confère la polyvalence nécessaire au poste de directrice générale de la Corporation. Elle apportera un soutien indénié au conseil d'administration. Le mandat de Mme Huberdeau se poursuivra jusqu'en avril 2007 », mentionne M. Denis Rivest, président.

« Je crois que le Parc de l'île Label doit être davantage connu et exploité. Ce site exceptionnel détient un potentiel récréotouristique formidable tant par la beauté de ses paysages qui attire les promeneurs que par l'activité qui y fourmille. Il renferme une foule de trésors qu'il faut faire découvrir aux gens de Repentigny et d'ailleurs », déclare Mme Huberdeau.

AVEZ-VOUS VISITÉ LE MOULIN GRENIER ?

Pourquoi ne pas profiter de la belle saison automnale pour visiter le moulin Grenier, situé au 912, rue Notre-Dame, dans le secteur Repentigny ?

Jusqu'au 8 octobre prochain, des guides vous feront découvrir l'histoire de ce moulin à vent. Construit en 1820 et classé monument historique en 1975, le moulin Grenier, propriété de la Ville de Repentigny, vous livrera son histoire et ses secrets. Une excellente opportunité d'en apprendre un peu plus sur le fonctionnement des moulins à vent de l'époque et d'apprécier le travail de nos ancêtres pour qui cet instrument était relié à la vie de tous les jours.

De nombreuses occasions de visites

Des visites guidées gratuites seront offertes les mercredis soirs, de 18 h à 21 h et les dimanches après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30.

Il y aura également des visites, de 10 h à 16 h, pendant la Fête au Petit Village, les samedi et dimanche 23 et 24 septembre, lors des Journées de la culture, du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre inclusivement ainsi que le lundi 8 octobre, Jour de l'Action de grâce.

Finalement, les groupes scolaires pourront aussi visiter le moulin sur réservation.



Pour réservation ou information

Joanie Gagné, coordonnatrice du Patrimoine
Service loisirs, culture et vie communautaire de la Ville de Repentigny
Tél. : 450 470-3400, poste 3496
Fax : 450 470-3088
Courriel électronique : gagnej@ville.repentigny.qc.ca

Jeux du Québec

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

La 42^e Finale des Jeux du Québec approche à grands pas ! Du 2 au 10 mars 2007, la MRC de L'Assomption vivra au rythme du sport et de la jeunesse.

Des Jeux d'enfer !

Cet événement majeur, composé de 19 disciplines, réunira l'élite sportive du Québec de demain. Il représente aussi une occasion unique de montrer à toute la province le charme de notre région et encore une fois le savoir-faire des gens qui l'animent lorsqu'il s'agit d'organiser des événements d'ampleur.

Un besoin important de bénévoles

La 42^e Finale, c'est également de nombreuses retombées pour les villes et paroisses de la MRC et de la région de Lanaudière, qu'elles soient de nature économique, médiatique ou sociale. Le défi est de taille et le comité organisateur a besoin de toutes les forces vives de la communauté. À cet égard, ses dirigeants sont à la recherche de gens passionnés afin de combler près de 200 postes de bénévoles.

Une chance en or de participer à un événement de renom qui contribuera à la vie de votre région et qui vous permettra de vivre une expérience excitante, inoubliable et unique. Tous sont les bienvenus. Qualités requises : motivation, énergie, fougue et désir de participer à quelque chose d'unique !

Pour vous inscrire

Rien de plus simple, composez le 450 470-2007 ou visitez le site des Jeux au www.jeuxduquebec.com. Vous y retrouverez le formulaire du bénévole que vous pourrez compléter et acheminer au 75, rue Notre-Dame, Repentigny, J6A 2P1.

Bourses Excellence

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE POUR SOUMETTRE UN PROJET



La Société de développement social, culturel et sportif de Repentigny avise les jeunes intéressés à présenter un projet

dans le cadre du Programme Excellence et des bourses qui y sont rattachées que l'échéance de la période d'inscription est repoussée au 30 septembre prochain.

Rappelons que pour être éligible, un projet doit, soit être unique, ou ponctuel, ou exceptionnel, ou permettre un rayonnement de notre communauté. Il peut être individuel ou de groupe. Son financement est lié à sa réalisation et des pièces justificatives doivent être fournies. L'aide peut atteindre 1 000 \$.

Tous les détails au :
www.ville.repentigny.qc.ca/bourses/index.html

Animation estivale

TROIS RÉCIPENDIAIRES DES SIFFLETS D'OR SE PARTAGENT 1500 \$ EN BOURSES



Francine Payer, présidente de la commission loisir et sport et conseillère à la Ville de Repentigny, accompagnée de Nicolas Teasdale (Brin d'avoine).

L'été, à Repentigny, des centaines de jeunes se transforment en super-héros pour divertir, assurer la sécurité, prendre soins et être à l'écoute des enfants qui participent aux différents camps de jour et activités d'animation dans les parcs du territoire. Ils ont été plus de 10 000 à visiter nos animateurs cet été ! Si ces jeunes garçons et filles ont passé un été exceptionnel, c'est grâce au travail exemplaire de l'équipe d'animation estivale et cela mérite d'être souligné.

Lors de la soirée des Sifflets d'or, traditionnellement organisée en l'honneur des animateurs et animatrices, plusieurs mentions ont été accordées à ceux et celles qui ont su se démarquer par leur capacité à « savoir », à « faire » et à « savoir-être ».

Cette année, on a voulu souligner davantage les efforts et l'implication de certains d'entre eux. Grâce à la contribution de la Ville de Repentigny, du Syndicat canadien de la fonction publique, local 2168 et de l'équipe Bergeron-Richard de la Financière Banque Nationale, une bourse de 500 \$ a été offerte à trois animateurs. C'est pour reconnaître l'apport social de ces jeunes dans la communauté, souligner l'excellence de leur travail et les encourager à poursuivre leurs études que les bourses ont été remises aux vainqueurs des catégories « Animateurs de l'été », « Recrue de l'été » et « Responsable de l'été ». Comme l'a mentionné Isabelle Champagne, chef de division soutien à la vie communautaire : « Nous sommes conscients que nos jeunes représentent plus que des animateurs auprès des enfants. Tous les jours, ils doivent réagir devant différentes situations qui leur demandent une adaptation constante. Je suis toujours épatée de voir l'implication et le dévouement que ces adultes en devenir consacrent à leur travail. C'était donc très important pour nous de les inciter à poursuivre leur cheminement en leur offrant quelque chose de plus. Une bourse de 500 \$, c'est une belle façon de les encourager et de les remercier ! »

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que Pascale Plouffe, chef d'équipe de l'été, Nicolas Teasdale, recrue de l'été, et Marie-Pier Plamondon, animatrice de l'été, ont accepté leur bourse animation estivale. Bravo aux trois récipiendaires et merci à tous les animateurs et animatrices qui ont su, encore cette année, apporter plaisir et dynamisme dans les parcs de Repentigny.

Luc Richard, V.P Planificateur financier pour l'équipe Bergeron-Richard de la Financière Banque Nationale aux côtés de Pascale Plouffe (Gribouille).



Sylvie Gariépy et Karine Vignola, représentantes du Syndicat canadien de la fonction publique, local 2168 (Cols blancs de Repentigny), ont remis une bourse à Marie-Pier Plamondon (Klaxon).



Retournée scolaire

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION



La rentrée scolaire à Repentigny, c'est plus de 12 000 jeunes qui reprennent le chemin de l'école !

La campagne de sensibilisation à l'intention des automobilistes, afin que ces derniers redoublent de prudence et de vigilance en zone scolaire, se poursuit jusqu'à la fin du mois de septembre.

Comme le mentionnait le président de la Commission de la sécurité publique, le conseiller Patrice Peltier-Rivest, lors de la conférence de presse organisée en marge du lancement de cette campagne : « Cette ville est dynamique, elle fourmille d'activités. On y observe plusieurs déplacements de véhicules qui peuvent s'avérer dangereux pour les piétons, notamment pour les écoliers à la rentrée. Nous devons nous réjouir qu'au cours des quatre dernières années, aucun de nos milliers de jeunes écoliers qui retournaient en classe n'ait été blessé dans un accident. Loin de nous contenter de ce bilan rassurant, nous maintenons nos efforts et allons même encore plus loin cette année. Pour la commission que je préside et pour mes collègues du conseil municipal, la sécurité est une priorité », a dit M. Peltier-Rivest.

Cette campagne, placée sous le thème « La grande rentrée à petite vitesse ! », est soutenue par le slogan « Épelez ce mot : Ralentissez » qu'on peut voir sur des affiches de 4 pieds X 8 pieds et de 8 pieds X 12 pieds installées à proximité des écoles repentinoises et à des points stratégiques de la ville.

En fait, cette démarche vient en appui au travail des policières et des policiers. Comme l'indiquait le sergent Paul Diamond, « La rentrée des classes à Repentigny, c'est plus de 12 000 jeunes qui reprennent le chemin de l'école. »

M. Diamond a souligné que les policières et les policiers repentinoises participent activement aux 30 jours de la campagne éclair. « Ils accompagnent des élèves, tout près des écoles, à l'occasion de barrages ponctuels au cours desquels les jeunes remettent des cartons d'information. Les policiers jeunesse effectuent aussi une tournée des écoles pour sensibiliser les jeunes à leur propre sécurité lors de leurs différents déplacements. « Nous assisterons également les brigadières et les brigadiers, en plus de contrôler la vitesse des véhicules en zone scolaire », a ajouté le sergent de la police de Repentigny.

BIENTÔT UNE POLITIQUE FAMILLE ET AÎNÉS À REPENTIGNY



Participant au comité du Forum des aînés, des représentants d'institutions et d'organismes du territoire de même que des citoyennes et des citoyens de Repentigny.

Toujours soucieuse d'offrir une qualité de vie supérieure à ses citoyens, la Ville de Repentigny se dotera de sa propre politique familiale. En ce sens, elle s'est donc engagée dans une importante démarche devant conduire, dès mai 2007, à l'adoption d'une politique *famille et aînés*.

La famille et les aînés d'abord

Consciente de la place importante qu'occupent dans le portrait global de sa population les familles et les aînés, dont le nombre est en progression constante dû au vieillissement de la population, la Ville de Repentigny se donnera tous les moyens, en adaptant notamment son offre de services, pour que ces deux groupes bénéficient de la meilleure qualité de vie possible.

Une commission déjà à pied d'œuvre

Selon la conseillère municipale et présidente de la Commission famille et aînés, madame Cécile Hénault, il est primordial de bien saisir que la politique sera construite en tenant compte des aspirations et des besoins exprimés par ces groupes.

« C'est dans cet esprit que nous ferons appel à des Repentinoises et à des Repentinois engagés de même qu'à divers organismes communautaires pour

siéger au comité de la politique familiale. De plus, la démarche prévoit que les citoyennes et citoyens intéressés par ces questions soient invités à s'exprimer lors de diverses activités », a-t-elle indiqué.

Soulignons que monsieur André Cyr et madame Denyse Peltier, tous deux membres du conseil municipal, mesdames Isabelle Champagne, chef de division soutien à la vie communautaire et madame Sylvie Desgagné, chef de division aquatique, représenteront la Ville au sein du comité

Un forum des aînés cet automne

Dans le cadre de la démarche, la Commission famille et aînés a formé en juin dernier un comité de travail pour mener une consultation auprès des aînés.

Les membres de ce comité sont :

M. Jean Fiset et Mme Lizette Pelletier, citoyens;

Mme Ginette Gagnon, Association des Retraités de l'Enseignement du Québec (AREQ);

Mme Roseline Arsenaault, Regroupement des Aidants Naturels du Comté de L'Assomption;

Mme Marie-Noëlle Guédon, Centre d'action bénévole;

Mmes Monique Monast et Georgianna Rousseau, Clubs de l'Âge d'or de Le Gardeur et de Repentigny;

Mme Martine Caouette, CLSC;

Mme Joanne Meilleur, Caisse populaire Desjardins, représentante du volet économique,

Mme Mireille Dufort, Association Québécoise de défense des droits des retraités et pré-retraités (AQDR);

Mme Dominique Lapointe, Service de la sécurité publique de la Ville de Repentigny.

Le *Forum des aînés* souhaite cerner les principales préoccupations et les besoins collectifs des Repentinois et Repentinoises de 50 ans et plus. Les conclusions de cette activité permettront d'identifier des pistes concrètes d'intervention où la municipalité peut agir ou exercer une influence.

L'activité de consultation à laquelle tous les aînés repentinois seront conviés se fera sous la forme d'ateliers auxquels participeront des groupes de 10 à 15 personnes, dans un cadre simple et agréable. L'exercice sera mené le 28 octobre prochain.

N. TURENNE BRIQUE ET PIERRE INC. DOUBLE SA SUPERFICIE



Dans l'ordre habituel : M. Ghislain Bélanger, directeur adjoint service d'aménagement et développement du territoire de la Ville de Repentigny, Monsieur Normand Turenne, propriétaire, M. Georges Robinson, conseiller municipal et président de la Commission de développement économique de la Ville de Repentigny, Mme Joanne Meilleur, directrice générale de la Caisse populaire de St-Paul-l'Ermitte, Mme Nathalie Grenier, directrice principale à la Caisse populaire de Joliette et M. Stéphane Paré, coordonnateur au CLD de la MRC de L'Assomption

Maître depuis 26 ans dans la pose de briques, de pierres et de blocs, l'entreprise N. Turenne brique et pierre Inc., établie au 341-A, rue Marion, dans le parc industriel repentignois, déménage ses installations à quelques pas, soit au 449 rue Bourque et double sa superficie passant de 5 000 à 12 000 mètres carrés. Représentants de la Ville de Repentigny et du secteur économique repentignois ainsi que le propriétaire de l'entreprise se sont rassemblés à l'occasion de la cérémonie officialisant le début des travaux de construction de la bâtisse.

PRO-DERMA INC. S'ÉTABLIT À REPENTIGNY



C'est en présence du président de la Commission de développement économique de Repentigny, monsieur Georges Robinson, du propriétaire de l'entreprise, M. Yves Serra, de M. Ghislain Bélanger, directeur adjoint service d'aménagement et développement du territoire de la Ville de Repentigny, et de M. Stéphane Paré, coordonnateur au CLD de la MRC de L'Assomption, que le nouveau bâtiment de Pro-Derma inc. a été inauguré au 104, rue de la Couronne.

Spécialisée dans la fabrication et dans la distribution de produits « cosmécutiques », une combinaison parfaite entre la cosmétologie et la pharmacologie, l'entreprise profitera de ce nouvel emplacement pour centraliser son volet distribution. Représentant un investissement de plus de deux millions de dollars, le projet de réaménagement créera possiblement quelques emplois dans la région.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 10 octobre, à 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le **450 470-3141** ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 450 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 450 657-1255	District 9 Jean Langlois 450 585-4285
District 2 Georges Robinson 450 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 450 585-8557	District 10 Jeannot Lemay 450 582-4342
District 3 Denyse Peltier 450 581-5733	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319	District 11 Francine Payer 450 582-7711
District 4 Cécile Hénault 450 654-3046	District 8 Mario Morais 450 654-4018	District 12 Sylvie Langlois-Brouillette 514 295-8376

Services municipaux

Hôtel de ville 435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	450 470-3000
Approvisionnement	450 470-3220
Bibliothèque municipale	450 470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450 470-3430
Communications	450 470-3140
Cour municipale	450 470-3500
Développement économique et Services techniques	450 470-3150
Direction générale	450 470-3110
Évaluation	450 470-3250
Greffe	450 470-3130
Hôtel de ville	450 470-3000
Info-Arts	450 470-ARTS
Info environnement	450 470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450 470-3400
Mairie	450 470-3103
Ordre du jour	450 470-3141
Piscine municipale Valmont	450 470-3440
Plaintes	450 470-3140
Protection du voisinage	450 654-6472
Ressources humaines	450 470-3700
Sécurité publique - incendie	450 470-3620
Sécurité publique - police	450 470-3600
Taxation	450 470-TAXE
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 11 fois l'an

Réalisation : **Division des communications de la Ville de Repentigny**

Infographie : info@martineaudesign.ca

Impression : **Imprimerie Bernier Inc.**

Distribution : **Postes Canada**

Tirage : **31 500 exemplaires**

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833

Imprimé sur du papier recyclé.

Abris d'auto temporaires

QUELQUES MESURES À RESPECTER

Du 15 octobre 2006 au 15 avril 2007, il vous sera permis d'installer un abri d'auto temporaire dans l'allée pavée d'accès au stationnement ou dans l'allée pavée menant au garage d'une habitation de quatre logements et moins.

Assurez-vous que votre certificat d'autorisation est toujours valide. Si vous ne possédez pas de certificat ou si vous avez modifié les dimensions, le type ou l'emplacement de votre abri d'auto, il vous est nécessaire de vous procurer un permis d'installation disponible au comptoir des permis et inspections situé à l'hôtel de ville. Lors de votre enregistrement, assurez-vous d'avoir votre certificat de localisation ainsi que le plan d'assemblage du fabricant. Notez que des

frais de 25 \$ vous seront chargés pour la première année et qu'un seul abri d'auto est autorisé par numéro civique.

Quelques normes à respecter lors de l'installation de votre abri d'auto

- Ils doivent être situés à un minimum de 2,5 mètres (8 pi 2 po) de la chaussée. La distance est de 4,5 mètres (15 pi) de la chaussée pour les terrains situés sur un coin de rue;
- La superficie maximale permise incluant la superficie d'un abri d'auto permanent fermé temporairement ne doit pas excéder 50 m² (538 pc);
- Le revêtement extérieur des murs et du toit doit être en matière plastique translucide blanc et de fabrication industrielle et les éléments de la charpente doivent être en métal tubulaire démontable et avoir une capacité portante suffisante permettant de résister aux intempéries. L'abri doit être maintenu en bon état;
- La toile doit être installée de façon à empêcher le battement au vent;
- Ils ne doivent pas nuire à l'angle de visibilité;
- Aucun entreposage n'est permis

Pour de plus amples informations, rejoignez le Service d'urbanisme au : **450 470-3840** ou consultez le : www.ville.repentigny.qc.ca/urbanisme/abri-tempo.html

REMISAGE ET STATIONNEMENT DE CARAVANES ET DE MOTORISÉS

À l'occasion de la fin de la saison de camping 2006, la Ville de Repentigny tient à vous rappeler quelques normes à suivre quant au remisage ou au stationnement de caravanes et de motorisés.

Le remisage de caravane, autocaravane, caravane à sellette, tente caravane, caravane portée, remorque, véhicule tout-terrain, roulotte, bateau de plaisance, tente-roulotte et tout autre équipement saisonnier comparable est autorisé pour une habitation comportant trois (3) logements et moins.

Pour chaque propriété, le nombre maximal d'équipements pouvant y être stationnés ou remisés est de deux (2).

Durant la saison estivale, les caravanes et motorisés qui n'excèdent pas les dimensions mentionnées plus bas, peuvent être stationnés en cour avant de l'habitation. Toutefois, lorsque la saison prendra fin, seul le stationnement dans les cours latérale et arrière, à 0,5 mètre (1 pi 7 po) des lignes de propriété, sera permis. Par conséquent, à partir du 16 octobre 2006, tout stationnement d'équipement saisonnier sera interdit en cour avant.

L'équipement doit être en état de fonctionner et respecter les dimensions suivantes :

Cour avant

Hauteur maximale : 2,5 mètres (8 pi 2 po)

Largeur maximale : 2,5 mètres (8 pi 2 po)

Longueur maximale : 6 mètres (19 pi 6 po)

En tout temps, en cour avant, il ne doit pas empiéter sur l'emprise de la rue et une distance de 3 mètres (9 pi 10 po) doit le séparer du pavage.

Cours latérale et arrière

Hauteur maximale : 3.5 mètres (11 pi 6 po)

Longueur maximale : 12 mètres (39 pi 4 po) incluant la remorque

Si ces normes ne peuvent être respectées, il vous faudra remisier votre ou vos équipements dans un espace réservé à cette fin situé à l'extérieur de votre terrain.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'urbanisme de la Ville au **450 470-3840**.

LE CLUB DES AVENTURIERS FAIT DES HEUREUX

Plus de 600 jeunes ont participé, cet été, à l'édition 2006 du Club des aventuriers. Du 26 juin au 18 août 2006, animations, activités et concours ont transformé les bibliothèques Edmond-Archambault et de Repentigny en un grand safari d'aventuriers.

Merci à tous les aventuriers qui ont fait de l'événement une belle réussite. Félicitations aux 105 gagnants. Rendez-vous en 2007, pour une 13^e édition !



Au cours de l'événement, plus d'une centaine de prix ont été remis. Félicitations à Jordan Balassa, 8 ans, qui a mérité une bicyclette pour avoir été pigé lors du grand tirage qui comptait tous les coupons de participations reçus dans les deux bibliothèques.

Souignons aussi l'exploit d'Alexandra Bédard, 10 ans, qui a su démasquer les animaux exotiques dans le cadre du « Grand safari de Lancemot. » Elle fera donc partie du tirage régional qui lui vaudra peut-être la chance de remporter une sélection de livres dont la valeur variera entre 50 \$ et 200 \$. Bonne chance !

